

MODIFICATIONS À LA PROCÉDURE DU DÉPART DES ÉLÈVES AVEC LEURS PARENTS À QUERBES

À compter du lundi 13 mars
Au retour de la semaine de relâche

Les parents viendront chercher leur enfant à la clôture sur la rue Bourget. Des éducateurs seront présents avec les enfants.

Les élèves de la maternelle, 1^{re} et 2^e année resteront dans la cour et les parents devront venir les chercher auprès des éducateurs.

Les élèves de 3^e à 6^e année ont 2 options : ils peuvent aller rejoindre leur parent, ou les parents peuvent venir auprès des éducateurs pour récupérer leur enfant.

Il est interdit de se garer sur le passage piéton.

Toutefois, tous les parents prennent la responsabilité de leur enfant dès que ce dernier quitte la cour du Collège.

Nous avons besoin de la coopération de tous afin d'assurer la sécurité de nos élèves.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

La direction

